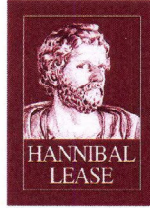


HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars
Registre de Commerce : B138962001
Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis
Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460
E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

Hannibal Lease est notée BB (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 26/01/2016

**NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-02 » DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS
Prix de l'Emission : 100 dinars**

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	7,65% et/ou TMM+2,35%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans avec 2 ans de grâce	7,85%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note BB (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13/03/2017.

Visa **N° 17-0967** du **05 AVR. 2017** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2017. Elle doit être également accompagnée des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable Chargé de l'Information

Mr Foued BOUAZRA
Chef de Département Contrôle de Gestion
et Surveillance des Risques de Hannibal Lease
Tél. : 71 139 400
Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage,
Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac
Tél : 71 137 600 – Fax : 71 960 903
E-mail : macsa@macsa.com.tn
Site web : www.macsa.com.tn

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « HL 2016 » enregistré par le CMF en date du **30 Août 2016** sous le N° **16-003** et de l'actualisation du document de référence « HL 2016 » enregistré par le CMF en date du **05 Janvier 2017** sous le N° **16-003/A001**. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2017.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2016 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 20 Avril 2017 et le 30 Avril 2017.



Sommaire

Flash sur l’Emprunt Obligataire « HL 2017-02 »	3
Chapitre 1 – Responsable de la note d’opération	6
1-1 Responsable de la note d’opération	6
1-2 Attestation du responsable de la note d’opération	6
1-3 Attestation de l’intermédiaire en bourse chargé de l’opération	6
1-4 Responsable de l’information.....	7
Chapitre 2- Renseignements concernant l’opération.....	8
2.1. Renseignements relatifs à l’émission	8
2.1.1. Décision à l’origine de l’émission	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l’opération.....	8
2.1.3. Période de souscription et de versement	9
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public.....	9
2.1.5. But de l’émission	9
2.2. Caractéristiques des titres émis	9
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	9
2.2.2. Prix de souscription, prix d’émission et modalités de paiement.....	9
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	9
2.2.4. Date de règlement.....	10
2.2.5. Taux d’intérêt	10
2.2.6. Intérêts	10
2.2.7. Amortissement et remboursement.....	10
2.2.8. Prix de remboursement.....	13
2.2.9. Paiement	13
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	14
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l’emprunt.....	14
2.2.12. Garantie	14
2.2.13. Notation.....	14
2.2.14. Mode de placement	18
2.2.15. Organisation de la représentation des obligataires	18
2.2.16. Fiscalité des titres	18
2.3. Renseignements généraux.....	18
2.3.1. Intermédiaire agréée et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires	18
2.3.2. Marché des titres.....	18
2.3.3. Prise en charge des obligations par la TUNISIE CLEARING	19
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige.....	19
2.3.5. Risque lié à l’émission du présent emprunt obligataire	19
2.4. Structure des souscripteurs à l’emprunt obligataire « HL 2017-01 »	19
Chapitre 3- Renseignements concernant l’activité de Hannibal Lease	20
3.1. Activité de la société au 31/12/2016	20
3.1.1. Evolution des approbations	20
3.1.2. Evolution des mises en forces.....	21
3.1.3. Evolution de l’encours financier.....	22
3.2. Indicateurs d’activité au 31/12/2016.....	23
3.3. Analyse des performances réalisées au 31/12/2016 par rapport aux prévisions relatives à l’exercice 2016	24

Flash sur l'Emprunt Obligataire « HL 2017-02 »

L'emprunt obligataire « HL 2017-02 » est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisés en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est constitué de deux catégories qui se présentent comme suit :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans: 7,65% et/ou TMM+2,35% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce: 7,85% brut par an.

Dénomination de l'emprunt	« HL 2017-02 ».
Montant	20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.
Nombre d'obligations à émettre	200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations réparties en 2 Catégories : <ul style="list-style-type: none">✓ Catégorie A✓ Catégorie B Le nombre d'obligations par Catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
Nominal	100 dinars par obligation.
Forme des obligations	Les obligations sont toutes nominatives.
Prix d'émission	100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation.
Date de jouissance en intérêts	Chaque obligation portera jouissance en intérêts à compter de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 10/07/2017, seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 10/07/2017.
Taux d'intérêt	Les obligations du présent emprunt « HL 2017-02 » seront offertes à trois taux d'intérêts différents selon les Catégories :

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 7,65% et/ou TMM+2,35% brut par an au choix du souscripteur; ✓ Catégorie B : 7,85% brut par an.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 5 ans; ✓ Catégorie B : 7 ans dont 2 années de grâce.
Durée de vie moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 3 ans; ✓ Catégorie B : 5 ans.
Duration (Taux fixe)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 2,730 années; ✓ Catégorie B : 4,269 années.
Taux de rendement actuariel (taux fixe)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 7,65% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance. ✓ Catégorie B : 7,85% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Marge actuarielle (taux variable)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Catégorie A : 2,35% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Amortissement	<p>Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.</p>
Souscriptions et versements	<p>Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 20/04/2017 auprès de MAC SA – Intermédiaire en Bourse, sis au Green Center- Rue du lac constance-Les berges du Lac.</p>
Clôture des souscriptions	<p>Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 20/04/2017 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 10/07/2017. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.</p> <p>En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 10/07/2017, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.</p> <p>En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 10/07/2017, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 20/07/2017 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.</p> <p>Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.</p>

Paiement	<p>Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 10 Juillet de chaque année.</p> <p>Le premier paiement en intérêts aura lieu le 10/07/2018.</p> <p>Le premier remboursement en capital aura lieu le 10/07/2018 pour la catégorie A et 10/07/2020 pour la catégorie B.</p> <p>Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.</p>
Régime Fiscal	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue des registres des obligataires	<p>L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « HL 2017-02 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par MAC SA, Intermédiaire en Bourse.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.</p>
Garantie	Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.
Notation	L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note BB (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du 13/03/2017.
Cotation en bourse	Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2017-02 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Prise en charge par la TUNISIE CLEARING	Hannibal Lease s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2017-02 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
Mode de représentation des obligataires	Droit commun régissant la représentation des obligataires.
Tribunaux compétents en cas de litige	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
Risque lié à l'émission du présent Emprunt obligataire	Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Chapitre 1 – Responsable de la note d'opération

1-1 Responsable de la note d'opération

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease

1-2 Attestation du responsable de la note d'opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac MALAREN
LES BERGES DU LAC
Tél.: 71.139.400 - Fax: 71.965.222

1-3 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération. »

MAC SA

Le Directeur Général Adjoint

Monsieur Mourad BEN CHAABANE

MAC SA
Intermédiaire en Bourse
Imme. Green Centre - Bloc C - 1ère Etage
Rue Lac de Constante - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél: 71.964.102 - Fax: 71.964.103



1-4 Responsable de l'information


Mr Foued BOUAZRA

Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

La notice légale est publiée au JORT N° 43 du 11/04/2017

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° **N° 17 - 0967** 05 AVR. 2017
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2- Renseignements concernant l'opération

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 01/06/2016 a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars 120.000.000 DT sur 2016 et 2017 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 08/03/2017 a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « HL 2017-02 » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- a. Montant de l'emprunt : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à 30 000 000 dinars;
- b. Nominal de l'obligation : 100 dinars par obligation ;
- c. Forme de l'obligation : les obligations sont nominatives ;
- d. Prix d'émission : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription;
- e. Durée et Taux d'intérêt : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : 7,65% brut l'an ou variable (TMM+2,35%) brut l'an au choix du souscripteur ;
Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : 7,85% brut l'an;
- f. Amortissement : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération

Montant nominal de l'emprunt

L'emprunt obligataire « HL 2017-02 » est d'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porter à 30 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations susceptible d'être porter 300 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « HL 2017-02 » fera l'objet d'une publication officielle du CMF et de la BVMT.

Produit brut et net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de 20 000 000 DT et sera susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement s'élèvent à 120 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 16 000 DT, les frais de la BVMT sont de 20 750¹ DT, les frais de la TUNISIE CLEARING pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 26 764 DT², les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 2 000 DT, soit un total de frais approximatifs de 185 514 DT et un produit net de l'emprunt de 19 814 486 DT.

Désignation	Montant Global (en DT)	Montant par obligation (en DT)
Produit Brut	20 000 000	100
Frais globaux ³	185 514	0,927
Produit Net	19 814 486	99,073

¹ L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt objet de la note d'opération interviendront au deuxième trimestre 2017

² Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à hauteur de 25% pour la catégorie A taux fixe, 25% pour la catégorie A taux variable et 50% pour la catégorie B. Il y a lieu de signaler que ces frais sont donnés à titre indicatif sur la base d'un montant collecté de 20 000 000 DT.

³ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant de 20 000 000 DT (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 30 000 000 dinars) et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces produits dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

2.1.3. Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 20/04/2017 et clôturées sans préavis au plus tard le 10/07/2017. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 10/07/2017, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 10/07/2017, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 20/07/2017 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 20/04/2017 auprès de MAC S.A. – intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

2.1.5. But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 307 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 80 millions de dinars.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « HL 2017-02 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 10/07/2017, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 10/07/2017.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,65% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,85% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le 10 Juillet de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 10/07/2022 pour la catégorie A et le 10/07/2024 pour la catégorie B.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 20 000 000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de 4 590 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie A à taux fixe.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2,35%), le montant des intérêts s'élèverait à 3 967 000 dinars (en considérant un taux nominal de 6,612%, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de Avril 2016 au mois de Mars 2017, à titre indicatif).

Le montant total des intérêts serait de 7 850 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B au taux de 7,85%.

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le 10/07/2022 pour la catégorie A et le 10/07/2024 pour la catégorie B.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable.

Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,35% (soit la moyenne du TMM + 2,35%).

Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de Avril 2016 au mois de Mars 2017) soit 4,262% majorée d'une marge de 2,35% soit 6,612%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	: 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 300 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation	: 100 dinars
Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse	: 10/07/2017
Date du premier remboursement en capital	: Catégorie A : 10/07/2018 Catégorie B : 10/07/2020
Date du premier paiement des intérêts	: 10/07/2018
Date de la dernière échéance	: Catégorie A : 10/07/2022 Catégorie B : 10/07/2024
Amortissement	: <u>Pour la catégorie A</u> : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à compter de la 1 ^{ère} année correspondant à 20 dinars par obligation. : <u>Pour la catégorie B</u> : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à compter de la 3 ^{ème} année correspondant à 20 dinars par obligation.
Taux d'intérêt nominal	: <u>Pour la catégorie A</u> : Un taux fixe de 7,65% brut l'an et/ou Variable (TMM+2,35%), soit 6,612%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de Avril 2016 au mois de Mars 2017) majorée de 2,35% (à titre indicatif). : <u>Pour la catégorie B</u> : Un taux fixe de 7,85% brut l'an.

Evolution du TMM durant les dix dernières années :

En %

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	5,27000	5,27000	4,70000	4,07000	4,75000	3,16000	4,11000	4,71000	4,89000	4,25000	4,26000
Février	5,25000	5,31000	4,47000	4,08000	4,65000	3,42000	4,20000	4,68000	4,80000	4,22000	4,29000
Mars	5,36000	5,23000	4,26000	4,23000	4,56000	3,48000	4,33000	4,72000	4,82000	4,20000	4,29000
Avril	5,24000	5,22000	4,30000	4,12000	4,39000	3,64000	4,70000	4,72000	4,80000	4,24000	
Mai	5,26000	5,22000	4,23000	4,36000	4,51000	3,74000	4,69000	4,70000	4,77000	4,25000	
Juin	5,23000	5,19000	4,25000	4,38000	4,50000	3,64000	4,74000	4,78000	4,80000	4,21000	
Juillet	5,23000	5,19000	4,33000	4,52000	4,25000	3,85000	4,73000	4,98000	4,78000	4,32000	
Août	5,18000	5,23000	4,18000	4,61000	3,76000	3,88000	4,75000	4,94000	4,75000	4,20000	
Septembre	5,19000	5,17000	4,24000	4,52000	3,24000	3,90000	4,72000	4,92000	4,77000	4,26000	
Octobre	5,25000	5,27000	4,22000	4,62000	3,32000	4,15000	4,66000	4,93000	4,75000	4,33000	
Novembre	5,20000	5,17000	4,29000	4,80000	3,16000	4,18000	4,75000	4,93000	4,30000	4,23000	
Décembre	5,26000	5,19000	4,18000	4,87000	3,23000	3,98000	4,74000	4,88000	4,28000	4,26000	

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée au nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Si on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 20 000 000 DT,

✓ Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

En DT

• Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (7,65%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	20 000 000				
2018		4 000 000	16 000 000	1 530 000	5 530 000
2019		4 000 000	12 000 000	1 224 000	5 224 000
2020		4 000 000	8 000 000	918 000	4 918 000
2021		4 000 000	4 000 000	612 000	4 612 000
2022		4 000 000	0	306 000	4 306 000
Total		20 000 000		4 590 000	24 590 000

• Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (7,65%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	100,000				
2018		20,000	80,000	7,650	27,650
2019		20,000	60,000	6,120	26,120
2020		20,000	40,000	4,590	24,590
2021		20,000	20,000	3,060	23,060
2022		20,000	0,000	1,530	21,530
Total		100,000		22,950	122,950

En DT

• Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable 6,612% (à titre indicatif)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	20 000 000				
2018		4 000 000	16 000 000	1 322 333	5 322 333
2019		4 000 000	12 000 000	1 057 867	5 057 867
2020		4 000 000	8 000 000	793 400	4 793 400
2021		4 000 000	4 000 000	528 933	4 528 933
2022		4 000 000	0	264 467	4 264 467
Total		20 000 000		3 967 000	23 967 000

En DT

• Tableau d'amortissement par obligation à taux variable 6,612% (à titre indicatif)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	100,000				
2018		20,000	80,000	6,612	26,612
2019		20,000	60,000	5,289	25,289
2020		20,000	40,000	3,967	23,967
2021		20,000	20,000	2,645	22,645
2022		20,000	0,000	1,322	21,322
Total		100,000		19,835	119,835

- ✓ Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce

En DT

• Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (7,85%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	20 000 000				
2018			20 000 000	1 570 000	1 570 000
2019			20 000 000	1 570 000	1 570 000
2020		4 000 000	16 000 000	1 570 000	5 570 000
2021		4 000 000	12 000 000	1 256 000	5 256 000
2022		4 000 000	8 000 000	942 000	4 942 000
2023		4 000 000	4 000 000	628 000	4 628 000
2024		4 000 000		314 000	4 314 000
Total		20 000 000		7 850 000	27 850 000

En DT

• Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (7,85%)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2017	100,000				
2018			100,000	7,850	7,850
2019			100,000	7,850	7,850
2020		20,000	80,000	7,850	27,850
2021		20,000	60,000	6,280	26,280
2022		20,000	40,000	4,710	24,710
2023		20,000	20,000	3,140	23,140
2024		20,000		1,570	21,570
Total		100,000		39,250	139,250

Le tableau d'amortissement de l'emprunt est établi à titre indicatif et est susceptible d'être modifié si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 20 000 000 dinars.

Hannibal Lease s'engage à publier un tableau d'amortissement définitif si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 20 000 000 dinars.

2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 10 Juillet de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 10/07/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 10/07/2018 pour la catégorie A et le 10/07/2020 pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 7,65% l'an pour la catégorie A et 7,85% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de Mars 2017 (à titre indicatif), qui est égale à 4,262%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,612%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2017-02 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une catégorie A : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Une catégorie B : sur une durée de 7 ans avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3 ans pour la catégorie A et de 5 ans pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = (\sum t * F_t / (1+i)^t) / \sum F_t / (1+i)^t$$

Où : T est le nombre de périodes

F_t est le flux de la période t

i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,730 années pour la catégorie A et 4,269 années pour la catégorie B.

2.2.12. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

2.2.13. Notation

Notation de la société :

Le 30 janvier 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme de BB- (tun) à BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

Le 26 Janvier 2016, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit

- ✓ Note à long terme : BB (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note BB (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du 13/03/2017.

Signification des notes nationales

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Hannibal Lease s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

LETRE DE NOTATION

Paris, le 13 mars 2017

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société :	Hannibal Lease
Désignation de l'émission :	Emprunt obligataire «HL 2017-02»
Montant	20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars répartis en deux catégories: A et B
Prix d'émission unitaire :	100 dinars
Taux Nominal (A) :	7,65% l'an ou variable (TMM+2,35% l'an)
Taux Nominal (B) :	7,85% l'an
Durée (A) :	5 ans
Durée (B) :	7 ans dont deux années de grâce
Amortissement (A) :	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, À partir de la première année.
Amortissement (B) :	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la troisième année.
Note :	BB(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « Fitch » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,

 Eric Dupont
Senior Director



2.2.14. Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

2.2.15. Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.16. Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaire agréée et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « HL 2017-02 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

2.3.2. Marché des titres

Il existe à fin Mars 2017, neuf emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- ✓ HL 2012/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,75% et/ou TMM+2% ;
- ✓ HL 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,9% et/ou TMM+1,9% ;
- ✓ HL 2013/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2%
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35%.
- ✓ HL 2014/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,3%
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,8%.
- ✓ HL 2015/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,7% et/ou TMM+2,3%
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- ✓ HL 2015/1 subordonné: Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,72% et/ou TMM+2,4%
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,92% ;

- ✓ HL 2015/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- ✓ HL 2016/1 : Pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,45% ;
- ✓ HL 2016/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2017-02 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par la TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2017-02 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

2.4. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire « HL 2017-01 »

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
A	5 ans	7,65% et/ou TMM+2,35%
B	7 ans avec 2 ans de grâce	7,85%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	%
Catégorie A Fixe				
SICAV	1	5 000	500 000	2,50%
BANQUE	2	30 000	3 000 000	15,00%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1	5 000	500 000	2,50%
Sous Total	4	40 000	4 000 000	20,00%
Catégorie A Variable				0,00%
BANQUE	1	10 000	1 000 000	5,00%
Catégorie B Fixe				0,00%
SICAV	7	63 900	6 390 000	31,95%
ASSURANCE	5	46 000	4 600 000	23,00%
LA POSTE	1	40 000	4 000 000	20,00%
PARTICULIER	1	100	10 000	0,05%
Sous Total	14	150 000	15 000 000	75,00%
Total	19	200 000	20 000 000	100,00%

Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de Hannibal Lease

3.1. Activité de la société au 31/12/2016

Durant l'exercice 2016, la part de marché de Hannibal Lease dans le total des approbations du secteur a progressé à 21,7% contre 17,3% par rapport à la même période en 2015. En effet, Hannibal Lease affiche au 31/12/2016 une progression de 40,2% des approbations par rapport à la même période de 2015 atteignant un montant de 524,2 MDT contre 373,9 MDT au 31/12/2015.

Les mises en force ont suivi l'évolution globale du marché avec une amélioration de la part de marché de Hannibal Lease aux alentours de 20,8% (contre 15,8% au 31/12/2015). La progression des Mises en Force sont passés de 273,3 MDT au 31/12/2015 à 388,2 MDT au 31/12/2016, soit une progression de 42%.

L'encours financier de Hannibal Lease au 31/12/2016 représente 17,2% de l'encours du secteur alors qu'il représentait 13,5% à la même date en 2015.

Les encours sont passés de 426,5 MDT au 31/12/2015 à 574,5 MDT au 31/12/2016, soit une progression de 34,7%.

Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2016

	Secteur en MDT**			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	31/12/2016*	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Approbations	2 417,8	2 162,3	1 963,0	524,2	373,9	306,3	21,7%	17,3%	15,6%
Mises en Forces	1 862,3	1 729,4	1 606,3	388,2	273,3	234,1	20,8%	15,8%	14,6%
Encours financier	3 339,3	3 167,3	2 870,7	574,5	426,5	352,8	17,2%	13,5%	12,3%

*Chiffres non audités

**Source : CIL

3.1.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2016 à 524,2 MDT contre 373,9 MDT au 31/12/2015, soit une croissance de 40,2%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 6 112 pendant 2015 à 7 563 en 2016, soit une hausse de 23,7%, le montant moyen d'approbations est en hausse de 13,1% au 31/12/2016 atteignant 0,069 MDT contre 0,061 au 31/12/2015.

Nombre des approbations

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	Variation 2016/2015
Nombre d'approbations	7 563	6 112	5 022	23,7%
Montant (MD)	524,2	373,9	306,3	40,2%
Montant Moyen des approbations (MD)	0,069	0,061	0,061	13,1%

Répartition sectorielle des approbations

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	1 745	65,0	12,4%	1 352	52,1	13,9%	970	39,3	12,8%	24,8%
BTP	930	142,3	27,1%	583	65	17,4%	483	34,5	11,3%	119,0%
Industrie	558	51,5	9,8%	477	36,1	9,7%	416	42,1	13,7%	42,6%
Tourisme	596	49,7	9,5%	551	45,7	12,2%	526	38,6	12,6%	8,8%
Services	3 734	215,7	41,1%	3 149	175	46,8%	2 627	151,8	49,6%	23,2%
Approbations totales	7 563	524,2	100,0%	6 112	373,9	100,0%	5 022	306,3	100,0%	40,2%

*Chiffres non audités

Répartition des approbations par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	3 595	168,7	32,2%	2 963	140,9	37,7%	2 230	106,9	34,9%	19,7%
Véhicule Utilitaire	2 391	90,2	17,2%	2 017	72,2	19,3%	1 683	58,6	19,1%	24,9%
Véhicule Lourd	1036	168,9	32,2%	732	90,8	24,3%	711	89	29,1%	86,0%
Matériel Spécifique	484	71,9	13,7%	342	40,3	10,8%	347	34,7	11,3%	78,5%
Immobilier	57	24,6	4,7%	58	29,7	7,9%	51	17,1	5,6%	-17,3%
Approbations totales	7 563	524,2	100,0%	6 112	373,9	100,0%	5 022	306,3	100,0%	40,2%

*Chiffres non audités

3.1.2. Evolution des mises en forces

Les mises en forces totales sont passées 273,3 MDT au 31/12/2015 à 388,2 MDT au 31/12/2016, soit une amélioration de 42%. Le nombre de dossiers est passé de 4 770 dossiers en 2015 à 5 961 pour la même période de 2016 enregistrant ainsi une hausse de 25%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 14% le faisant passer de 0,057 MDT au 31/12/2015 à 0,065 au 31/12/2016.

Nombre de contrats mis en force

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	Variation 2016/2015
Nombre de mises en force	5 961	4 770	4 045	25,0%
Montant (MD)	388,2	273,3	234,1	42,0%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,065	0,057	0,058	14,0%

Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	1 401	51,9	13,4%	1 060	39	14,3%	790	30,7	13,1%	33,1%
BTP	710	97,9	25,2%	438	46,3	17,0%	374	25,4	10,9%	111,5%
Industrie	458	39,1	10,1%	367	24,8	9,1%	342	33,1	14,1%	57,7%
Tourisme	487	37,4	9,6%	493	37,3	13,6%	462	32,9	14,1%	0,3%
Services	2 905	161,9	41,7%	2 412	126	46,1%	2 077	112	47,8%	28,5%
Mises en force totales	5 961	388,2	100,0%	4 770	273,3	100,0%	4 045	234,1	100,0%	42,0%

*Chiffres non audités

Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	2 886	134,1	34,5%	2 427	114,1	41,7%	1 890	89,9	38,4%	17,5%
Véhicule Utilitaire	1 854	72,1	18,6%	1 518	54,4	19,9%	1 332	47,3	20,2%	32,6%
Véhicule Lourd	782	120,3	31,0%	510	61,1	22,4%	511	61,1	26,1%	96,9%
Matériel Spécifique	400	49,5	12,7%	289	28,9	10,6%	280	26,7	11,4%	71,2%
Immobilier	39	12,2	3,1%	26	14,8	5,4%	32	9,2	3,9%	-17,8%
Mises en force totales	5 961	388,2	100,0%	4 770	273,3	100,0%	4 045	234,1	100,0%	42,0%

*Chiffres non audités

3.1.3. Evolution de l'encours financier

Au 31/12/2016, les encours financiers de la société ont atteint 574,5 MDT contre 426,5 MDT au 31/12/2015, soit une évolution de 34,7%. Le nombre de contrat a atteint 16 654 contrats, soit une hausse de 23,5% par rapport à 2015. Toutefois, le montant moyen par contrat a atteint 0,034 MDT au 31/12/2016, en réalisant un progrès de 6,3% par rapport à la même période en 2015.

Nombre de contrats en-cours

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	Variation 2016/2015
Nombre de contrats encours	16 654	13 487	11 320	23,5%
Montant (MD)	574,5	426,5	352,8	34,7%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,034	0,032	0,031	6,3%

Répartition sectorielle de l'encours financier

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	3 644	72,4	12,6%	2 694	52,3	12,3%	2 056	37,6	10,7%	38,4%
BTP	1 702	122,8	21,4%	1 217	67,8	15,9%	1 019	52,3	14,8%	81,1%
Industrie	1 347	59,2	10,3%	1 165	44,8	10,5%	1 063	40,5	11,5%	32,1%
Tourisme	1 415	53,2	9,3%	1 310	48,1	11,3%	1 163	40,9	11,6%	10,6%
Services	8 546	266,9	46,5%	7 101	213,5	50,1%	6 019	181,5	51,5%	25,0%
Encours total	16 654	574,5	100,0%	13 487	426,5	100,0%	11 320	352,8	100,0%	34,7%

*Chiffres non audités

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	7 776	194,9	33,9%	6 230	154,9	36,3%	4 985	120,4	34,1%	25,8%
Véhicule Utilitaire	5 411	106,8	18,6%	4 361	82,1	19,2%	3 630	66,8	18,9%	30,1%
Véhicule Lourd	2 157	165,8	28,9%	1 794	109,4	25,7%	1 693	99,3	28,1%	51,6%
Matériel Spécifique	1 160	72,2	12,6%	972	49	11,5%	889	42,7	12,1%	47,3%
Immobilier	150	34,8	6,1%	130	31	7,3%	123	23,6	6,7%	12,3%
Encours total	16 654	574,5	100,0%	13 487	426,5	100,0%	11 320	352,8	100,0%	34,7%

*Chiffres non audités

Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	620 428 625	458 392 489	363 265 437
Créances classées	30 485 830*	25 656 457	23 753 576
Classe 2	2 409 360	1 478 208	1 005 979
Classe 3	2 331 720	1 072 425	1 248 549
Classe 4	25 744 750	23 105 824	21 499 048
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	650 914 455*	484 048 946	387 019 013
Provisions et Agios réservés sur créances classées	21 757 171	19 177 183	16 816 292
Provisions affectées	20 335 791	18 073 363	15 795 064
Produits réservés	1 421 380	1 103 820	1 021 228
Ratio des créances classées	4,68%	5,30%	6,14%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	71,37%	74,75%	70,79%

* Les montants relatifs au 31/12/2016 sont des montants audités et différents des montants publiés au niveau des indicateurs d'activité de Hannibal Lease au 31/12/2016 tel que publiés au bulletin officiel du CMF N° 5275 du 17/01/2017.

3.2. Indicateurs d'activité au 31/12/2016

Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4ème Trimestre 2016

(en milliers de dinars)

INDICATEURS	4ème Trimestre		Variation	Exercice		Variation
	2016**	2015*		2016**	2015*	
Agriculture	16 926	17 116	-1,1%	65 008	52 117	24,7%
BTP	42 312	16 891	150,5%	142 318	65 020	118,9%
Industrie	13 447	10 834	24,1%	51 473	36 134	42,5%
Tourisme	13 407	5 503	143,6%	49 735	45 661	8,9%
Services	20 232	13 392	51,1%	61 608	48 064	28,2%
Commerce	30 911	25 384	21,8%	102 310	96 316	6,2%
Transport	13 657	7 538	81,2%	51 761	30 540	69,5%
Montant des Approbations	150 892	96 657	56,1%	524 214	373 853	40,2%
Agriculture	14 321	14 059	1,9%	51 911	38 994	33,1%
BTP	27 271	13 980	95,1%	97 923	46 334	111,3%
Industrie	9 005	8 025	12,2%	39 112	24 807	57,7%
Tourisme	8 734	6 386	36,8%	37 350	37 258	0,2%
Services	13 295	9 194	44,6%	46 061	34 618	33,1%
Commerce	21 722	17 432	24,6%	76 240	70 745	7,8%
Transport	10 599	4 789	121,3%	39 563	20 509	92,9%
Montant des Mises en Force	104 947	73 864	42,1%	388 160	273 266	42,0%
Encours Financiers	-	-	-	574 597	426 462	34,7%
Total des Engagements	-	-	-	650 834	484 049	34,5%
Total des Engagements Classées	-	-	-	29 760	25 656	16,0%
Taux de créances classées	-	-	-	4,57%	5,30%	-
Revenus Bruts de Leasing	76 316	63 770	19,7%	279 802	228 245	22,6%
Revenus Nets de Leasing	15 245	11 414	33,6%	51 782	39 669	30,5%
Produits Nets de Leasing	6 839	4 874	40,3%	21 878	16 418	33,3%
Total Charges d'exploitation	2 669	2 119	26,0%	9 059	7 744	17,0%
Structure des Ressources	-	-	-	458 338	359 374	27,5%
Emprunts Obligataires	-	-	-	210 145	128 284	63,8%
Autres Emprunts	-	-	-	248 193	231 090	7,4%
Trésorerie Nette	-	-	-	2 778	5 987	-53,6%
Capitaux Propres	-	-	-	47 140	47 415	-0,6%

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing+autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing+Autres produits d'exploitation+ Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 12 2015 sont déterminés après affectation du résultat de 2015.

Les Capitaux Propres au 31 12 2016 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

Faits Saillants :

Les Mises en Force réalisées au cours de l'exercice 2016 ont connu une augmentation de 42% comparée à l'exercice 2015 ;

Les Produits nets de leasing ont connu une augmentation de 33,3% ;

Le coefficient d'exploitation s'est amélioré à fin 2016 pour passer de 47% en 2015 à 41% ;

Le Taux de créances classées a connu une amélioration pour passer de 5,30% à 4,57%.

3.3. Analyse des performances réalisées au 31/12/2016 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2016

La confrontation des réalisations au 31/12/2016 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2016 telles que publiées au niveau du document de référence « Hannibal Lease 2016 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2016 sous le n°16-003 fait ressortir les taux de réalisation suivants :

Indicateurs d'activité (en DT)	Indicateurs d'activité au 31/12/2016 (*)	Prévisions année 2016	Pourcentage de réalisation	Commentaires
Mises en force	388 159 584	287 000 000	135,2%	Les Réalisations de l'exercice 2016 en termes de Mises en Force ont été supérieures aux prévisions de 35,2%. Cet écart est expliqué par la réactivité de Hannibal Lease à un Secteur Leasing plus dynamique que prévu.
Produit Net de Leasing	21 983 800	19 443 591	113,1%	Cette hausse des Produits nets est essentiellement expliquée par une augmentation par rapport aux prévisions du montant de l'encours financier et des Intérêts et produits de leasing nettement plus importantes que celle des Intérêts et charges assimilées.
Ressources d'emprunt	478 338 758	443 980 692	107,7%	L'augmentation des Emprunts et dettes rattachées est expliquée par les besoins supplémentaires en refinancement générés par des Mises en Force réalisées plus importantes que celles prévues.
Capitaux propres avant résultat	47 018 870	47 416 082	99,2%	La baisse des capitaux propres avant résultat est expliquée par la diminution du montant du rachat des actions propres.

* Les montants relatifs au 31/12/2016 sont des montants audités et différents des montants publiés au niveau des indicateurs d'activité de Hannibal Lease au 31/12/2016 tel que publiés au bulletin officiel du CMF N° 5275 du 17/01/2017.

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.
Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis
Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 06/10/2014

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée BB à long terme avec perspective stable et B à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26/01/2016

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-02 » de 20 000 000 DT SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS DIVISE EN 200 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A 300 000 OBLIGATIONS

EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	7,65% et/ou TMM+2,35%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans avec 2 ans de grâce	7,85%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note BB(tun) à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13/03/2017

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 Juin 2016

Délibération du Conseil d'Administration du 08/03/2017

Visa du Conseil du Marché Financier... du 05 AVR. 2017

Notice légale publiée au JORT n° 43 du 11/04/2017

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s) (nom et prénom) :

Pièce d'identité :

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité.....AgeSexe: M () F () (1)

Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres).....

-obligations nominatives de l'emprunt « HL 2017-02 » **catégorie A**
 - Taux fixe 7,65% sur 5 ans ;
 - Taux variable TMM + 2,35% sur 5 ans ;

.....obligations nominatives de l'emprunt « HL 2017-02 » **catégorie B** au taux fixe de 7,85% sur 7 ans avec 2 ans de grâce au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 10/07/2017 seront décomptés et payés à cette dernière date. Ces obligations porteront jouissance unique en intérêts à partir du 10/07/2017 et sont :

- ✓ remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A
- ✓ remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la troisième année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie B

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2016 » ainsi que de son actualisation et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n°du..... tiré suragence.....

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°.....ouvert à

La somme de (en toutes lettres).....représentant le montant des obligations souscrites, soit (1) :obligations à taux fixe (.....Catégorie A : 5 ans à 7,65%.....Catégorie B : 7 ans avec deux années de grâce à 7,85%)

.....obligations à taux variable (.....Catégorie A : 5 ans à TMM+2,35%).

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chezen gestion (2) libre comptes gérés

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche

A Tunis, le

- (1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante
- (3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »



Copie

Société « Hannibal Lease »

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Statuts déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 06/10/2014

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Hannibal Lease est notée BB à long terme avec perspective stable et B à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26/01/2016

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-02 » de 20 000 000 DT SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS DIVISE EN 200 000 OBLIGATIONS DE 100 DT CHACUNE SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A 300 000 OBLIGATIONS

EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement Annuel
Catégorie A	5 ans	7,65% et/ou TMM+2,35%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans avec 2 ans de grâce	7,85%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La présente émission de Hannibal Lease a reçu la note BB(tun) à long terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13/03/2017

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 Juin 2016

Délibération du Conseil d'Administration du 08/03/2017

Visa du Conseil du Marché Financier.....**17-0067**.....du **05 AVR. 2017**

Notice légale publiée au JORT n° 43 du 11/04/2017

Bulletin de souscription n°

Je (nous) soussigné (s) (nom et prénom) :.....

Pièce d'identité :.....

Agissant pour le compte de Qualité.....

Nationalité.....AgeSexe: M () F () (1)

Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à : (en toutes lettres).....

.....obligations nominatives de l'emprunt « HL 2017-02 » **catégorie A**

Taux fixe 7,65% sur 5 ans ; Taux variable TMM + 2,35% sur 5 ans ;

.....obligations nominatives de l'emprunt « HL 2017-02 » **catégorie B** au taux fixe de 7,85% sur 7 ans avec 2 ans de grâce au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/07/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date. Ces obligations porteront jouissance unique en intérêts à partir du **10/07/2017** et sont :

- ✓ remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A
- ✓ remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la troisième année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie B

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « HL 2016 » ainsi que de son actualisation et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n°du..... tiré suragence.....

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°.....ouvert à

La somme de (en toutes lettres).....représentant le montant des obligations souscrites, soit (1) :obligations à taux fixe (.....Catégorie A : 5 ans à 7,65%.....Catégorie B : 7 ans avec deux années de grâce à 7,85%)

.....obligations à taux variable (.....Catégorie A : 5 ans à TMM+2,35%).

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chezen gestion (2) libre comptes gérés

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche

A Tunis, le

(1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature (3)

